

MAIRIE D'AVRESSIEUX

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 30 novembre 2020

(convocations du 24 novembre 2020)

Absent excusé : Michel BERTHOLIER

REVERSEMENT TAXE AMÉNAGEMENT ET VIREMENTS DE CRÉDITS

M. le Maire rappelle la convention signée avec la communauté de communes Val Guiers pour le reversement de la taxe d'aménagement sur le périmètre des zones d'activité économiques d'intérêt communautaire. Une taxe d'aménagement de 66 065.73 € a été perçue par la commune pour le bâtiment industriel construit par la SAS DEVELOPPEMENT (extension Agrati) dans la zone Val Guiers (PC 7302518N1003). Il y a donc lieu de reverser cette somme à la communauté de communes Val Guiers.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

-Autorise le reversement d'une somme de 66 065.73 € à la Communauté de Communes Val Guiers (taxe d'aménagement),

-Vote les virements de crédits nécessaires à cette écriture comptable et à une régularisation de comptes pour opération d'ordre :

Section d'investissement		
	Dépenses	Recettes
10226		66 100
10226	66 100	
2151-041	32 250	
2318-041		32 250
TOTAL	98 350	98 350

CANDIDATURES SECRÉTAIRE DE MAIRE

Un point est fait sur les candidatures reçues et sur les entretiens effectués. Une décision sera prise en concertation avec la commune de Ste Marie d'Alvey.

AMÉNAGEMENT TERRAIN COMMUNAL

M. le Maire rappelle qu'une surface de 3000 m² de terrain communal reste aménageable au village ; il présente les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) prévues dans le plan local d'urbanisme. Il demande au conseil une réflexion sur cet espace pour la prochaine réunion de janvier. Les idées émises sont une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) compte-tenu des problèmes de mode de garde rencontrés par les jeunes parents, un espace de jeux pour les enfants, des logements intergénérationnels.

BULLETTIN MUNICIPAL

Le devis Tribu Création est validé pour la mise en page et les tarifs des insertions publicitaires sont maintenus. La commission communication soumet ses premières idées pour les articles et se réunira le lundi 14 décembre.

BÂTIMENT PÉRISCOLAIRE

Eric Traversier fait le point sur le dossier : le permis de construire est en cours d'instruction et l'appel d'offres se déroulera courant janvier. Les demandes de subvention vont être finalisées pour la chaufferie et le parking.

LIAISON 5 LACS

M. le Maire évoque le projet de liaison des 5 lacs entre le Léman et Paladru qui pourrait être porté par la Communauté de Communes Val Guiers et financé par la Région. Il serait peut-être une opportunité pour aménager le bassin communal de Montfleury pour une utilisation par les scolaires.

QUESTIONS DIVERSES

- Distribution des colis aux personnes de la commune âgées de plus de 75 ans et aux membres du personnel
- Vœux de la municipalité : compte-tenu du contexte sanitaire, l'idée d'une vidéo enregistrée pour publication sur le site internet ou la page Facebook est soumise et retenue
- Rapport du SIEGA commenté par les délégués : il sera transmis aux conseillers
- Prochaine réunion prévue le lundi 18 janvier 2021